



Question écrite de la députée Katrin JADIN

**à Monsieur Vincent VAN PETEGHEM, Ministre des Finances,
concernant la plateforme Fin Shop Belgium**

- Bruxelles, le 7 mai 2021 -

Monsieur le Ministre,

Le site Fin Shop permet aux particuliers d'acquérir des biens meubles qui ont été saisis par les différentes Autorités Publiques. Ces biens, vendus aux enchères ou à prix fixes, permet aux Autorités Publiques de dégager des bénéfices certains en plus d'éviter d'avoir à détruire les biens saisis.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Quel montant la mise en vente des biens sur le site Fin Shop (enchères et boutiques en ligne confondus) a-t-elle rapporté à l'État en 2020 ?
- Quels types de produits ont-ils été les plus plébiscités par les acheteurs en 2020 ?
- Comment le montant débloqué par ces ventes est-il réutilisé dans le budget de l'État ?

Réponse du ministre :

Depuis mars 2020, suite aux mesures liées à la crise sanitaire, le processus de vente a été concentré uniquement sur les ventes en ligne.

Le montant des ventes en ligne en 2020 est de 9.053.259,92 €.

1. Les produits les plus plébiscités par les acheteurs en 2020 sont les suivants :

- véhicules
 - soins du corps : rasoirs, brosses à dents électriques et tondeuses à cheveux
 - aspirateurs
 - imprimantes et écrans PC
 - petits électroménagers, e.a. robots pâtisseries, machines à pains
 - ventilateurs
 - outillages divers
 - chaussures
- de sport

2. Les recettes sont reversées au Budget des voies et moyens et sont utilisées pour financer les dépenses générales de l'Etat.